

Glané dans la presse...

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **23 (1935)**

Heft 448

PDF erstellt am: **16.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-261882>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

pour ouvrir action, c'est qu'elle permet qu'un tiers interroge le père de l'enfant, avant qu'il ait eu le temps de réfléchir aux conséquences d'un aveu de sa paternité, et avant qu'il ait subi des influences extérieures.

En effet, si certains jeunes gens peu scrupuleux s'empressent de « faire le mari » dès qu'ils apprennent que leur fiancée ou amie est enceinte, un bon nombre seraient enclins, au début, à avouer les relations qu'ils ont eues avec elle. Ce n'est que plus tard qu'ils pensent à tout nier, lorsqu'ils se sont rendu compte de la lourde charge que l'aveu de leur paternité sera pour eux (frais de couches de la mère, pension à l'enfant pendant 18 ans), et aussi lorsqu'ils auront entendu les conseils malhonnêtes de leur entourage, — des mères, hélas ! qui trop souvent ne songent pas à la situation de la jeune fille enceinte et ne pensent qu'à tirer leur grand fils de ce mauvais pas !

On voit donc combien il est utile, aussitôt que la jeune fille est enceinte, de faire entendre le père de l'enfant par un juge ou un curateur. L'aveu obtenu ainsi permettra généralement d'éviter une action en paternité, car le jeune homme, qui ne peut revenir sur son aveu, ne cherchera plus qu'à faire un arrangement. Or, lorsque la question de paternité n'est plus contestée, et que seul le chiffre de l'indemnité ou de la pension est en suspens, on finit presque toujours par s'entendre et faire une convention.

ANTONETTE QUINCIE, avoc.

La démission de Mrs. Corbett Ashby comme déléguée britannique à la Conférence du Désarmement

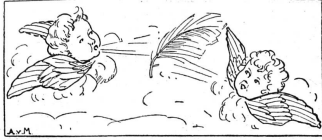
Alors que la grande presse suisse-allemande a largement répandu cette nouvelle, notre presse suisse-romande s'est bien gardée, dans sa majorité, d'annoncer que Mrs. Corbett Ashby, à la suite de la publication du *Livre Blanc* britannique, a donné sa démission de déléguée suppléante à la Conférence du Désarmement.

Certaines suffragistes nous en ont exprimé leur vif regret, estimant que, lorsqu'une femme était désignée à pareil poste politique important, son devoir féministe était de le conserver, non seulement pour garder cette conquête à la cause des femmes, mais encore pour pouvoir élever la voix, tant à la Conférence qu'au sein de sa délégation, au nom de milliers et de millions de femmes attachées à la grande idée de la paix par la limitation des armements. Tel n'a pas été l'avis de Mrs. Ashby. Jugant très sévèrement la politique de son propre gouvernement, auquel elle reproche d'avoir constamment suscité à Genève des difficultés à toute réalisation pratique de sécurité collective, pour venir ensuite se plaindre dans le *Livre Blanc* que l'opinion publique anglaise a eu trop foi dans l'organisation internationale de la paix, et a négligé de ce fait de s'intéresser à la sécurité nationale, elle a estimé mille fois plus loyal de se désolidariser d'une pareille politique. « Si les femmes entrent dans la vie publique, nous écrit-elle, c'est surtout pour y apporter la foi et la cons-

science. » Et ne voulant pas que son nom puisse être employé pour cacher à l'opinion publique ce qu'elle estime être un sabotage du principe du désarmement, elle quitte la Conférence.

Nous lui disons ici toute notre admiration pour son courage et son indépendance de jugement, et comme elle, nous croyons qu'elle sert mieux ainsi, non seulement, comme elle l'a écrit au Premier Ministre, la cause de la paix, mais aussi celle des droits et des responsabilités de la femme.

E. Gd.



DE-CI, DE-LÀ

Pour les séjours de printemps...

Une grippe à finir par un changement d'air ? Le besoin de repos après ces trois longs mois pleins à craquer de travaux, de réunions de Comités, de correspondance, de besogne minutieuse et quotidienne, mois qui se sont impitoyablement engrenés les uns dans les autres depuis les vacances de Noël ?

Nombreuses sont certainement nos lectrices qui éprouvent le besoin d'un peu de détente durant les vertes journées d'avril qui s'approchent, et c'est pourquoi nous leur rappelons à cette occasion l'effort accompli par plusieurs Sociétés féminines de Suisse allemande, qui ont remis sur pied, aménagé, rendu confortable et « home-like » cet hôtel *Seehof* au bord du lac de Thoun, face aux cimes de la Jungfrau, que connaissent presque toutes nos féministes suisses, et dont le Conseil d'administration est justement présidé actuellement par notre présidente centrale de l'Association pour le Suffrage féminin, M^{me} Leuch. Rouvrant ses portes le 30 mars, après l'interruption de l'hiver, cet hôtel féminin et féministe nous prie de rappeler son existence à nos lectrices, ce que nous faisons bien volontiers ici.

Pour rire un brin...

Devant un auditoire attentif, un orateur lance cette formule magnifique : « L'homme et la femme sont égaux devant la souffrance ».

Brusque protestation au fond de la salle : « Ce n'est pas vrai ! La femme supporte mieux la douleur. Je le sais bien, car je suis marchand de chaussures ».

Le travail féminin et la crise actuelle

(Suite de la 1^{re} page.)

Le 70 % du chiffre global des femmes exerçant une profession ou un métier sont célibataires. Le 49 % des femmes de 20 à 40 ans qui travaillent sont célibataires. Sur un total de 855.494 femmes non célibataires, il y avait, en 1920 (et ces chiffres ne peuvent être différents aujourd'hui) 668.841 femmes mariées, 169.453 veuves, et 17.200 divorcées.

Et, toujours d'après les statistiques récentes, on constate que le 30 % environ des femmes qui travaillent ne sont pas célibataires ; que le 9 % seulement des familles ont pour chef une femme qui exerce une profession absorbant tout son temps ; et que 32.599 femmes occupées constamment par leur profession (dont le 40 % sont célibataires) dirigent elles-mêmes leur ménage.

Le double salaire est relativement rare. Une statistique faite en 1931 à Zurich a donné les chiffres suivants : sur 6535 fonctionnaires, entièrement occupées et 261 partiellement occupés dans les administrations de la ville, on relève 2 cas seulement où le mari et la femme sont fonctionnaires, et 13 cas où des femmes d'employés ont un petit salaire accessoire.

La Suisse n'est pas seulement pauvre en matières premières et en denrées alimentaires, mais aussi en « bras ». C'est pourquoi on a été contraint en 1929 d'accorder le permis de séjour et de travail à 73.037 étrangers, dont 23.686 femmes. La plupart de ces femmes sont employées de maison.

Il ressort très clairement de ces chiffres que, même en temps de crise, on a besoin de la main-d'œuvre étrangère, puisque, en 1932, 37.715 hommes et 22.192 femmes ont obtenu leur permis de séjour et de travail.

* * *

Voyons maintenant la situation de la femme fonctionnaire en Suisse :

La situation économique actuelle a provoqué une recherche toujours plus grande des places de fonctionnaires qui offrent encore une sécurité relative dans l'insécurité générale. Les administrations, d'autre part, fortement frappées par la crise, elles aussi, restreignent le nombre de leurs employés. Ces mesures frappent les femmes fonctionnaires également, et plus spécialement les femmes mariées.

Il ne faut pas oublier que les places occupées par les femmes dans ces administrations sont le plus souvent inférieures, et que, si le contraire arrive, c'est parce qu'on a réalisé qu'elles étaient bien plus qualifiées que l'homme pour les occuper ; mais c'est là l'exception. Sur le total des femmes travaillant en Suisse, on compte que le 13,2 % seulement appartiennent aux services de l'Etat. Sur 65.830 fonctionnaires fédéraux, 5.442 seulement sont des femmes, et, sur ce total, 1.512 sont dans les postes, 2.478 dans les télégraphes et téléphones, 81 dans les douanes, et 381 dans les services du Département politique. Et parmi les 990 employées des C.F.F., on compte 60 chefs de haltes, et 750 garde-barrières.

Dans l'administration cantonale et communale, la situation est différente du fait que le corps enseignant est en partie féminin ; ce sont du reste les institutrices qui émanent le plus fortement au budget des cantons et des communes, en tant que fonctionnaires féminins, bien qu'elles soient en général moins bien payées que leurs collègues masculins, et cela dans des proportions variables suivant les cantons. Les autres fonctionnaires sont si peu nombreuses qu'elles n'ont vraiment pas de réelle importance économique.

L'idée qu'une diminution du travail de la femme au service de l'Etat contribuerait à diminuer le chômage ne résiste pas à l'examen. Dans beaucoup de cas, la perte de sa

place entraînerait pour la fonctionnaire de graves inconvénients économiques, et, comme il est probable qu'on ne la remplacera pas, ce sera une aggravation du chômage sans compensation pour personne. Et, envisagée du point de vue matériel, on ne répètera jamais assez haut que l'Etat, en tant qu'employeur, a à tenir compte, lorsqu'il engage un employé, de ses qualités et de ses capacités, et non pas de son sexe. Et précisément, dans le service de l'Etat, il est dangereux d'envisager d'un point de vue superficiel et schématisé une question aussi grave. Il n'y a aucun motif d'éliminer d'abord les femmes. Cela n'est bien servir ni le pays, ni l'Etat lui-même.

(A suivre.)

L.-H. P.

En voyage : Femmes américaines

Un entretien avec Mrs. Anna Lampkin

(De notre correspondante.)

Tokyo, janvier 1933.

L'Impérial Hôtel à Tokyo est l'un des palais les plus réputés du monde. Œuvre d'un Américain génial ou détraqué, son architecture est d'un caractère si spécial, qu'il est impossible d'en faire une description suggestive : il faut l'avoir vue. On peut l'aimer ou ne pas l'aimer ; toujours est-il que ce caravansérail unique en son genre a résisté à l'effroyable tremblement de terre du 1^{er} septembre 1923, qui détruisit à peu près tout Tokyo, et causa la mort de centaines de milliers de personnes dans les circonstances les plus dramatiques. Etre *earthquake proof* (à l'épreuve des tremblements de terre) : voilà ce qu'on exige avant tout, à Tokyo, d'un grand bâtiment.

L'Impérial Hôtel a encore un avantage qui constitue pour ses détracteurs comme pour ses admirateurs un attrait irrésistible : on peut défilier dans ses salons les personnalités les plus marquantes résidant à Tokyo ou de passage dans la capitale. C'est là qu'ont lieu les banquets les plus diplomatiques, les conversations les plus confidentielles, les rencontres les plus lourdes de conséquences, et nulle vedette, soit-elle du monde politique ou de celui du base-ball, ne voudrait prendre ses quartiers ailleurs, à moins de rechercher l'incognito.

C'est dans le salon face à l'entrée, d'ailleurs, que l'on peut surveiller discrètement le jeu des alliés et venues, que j'ai eu la bonne fortune de rencontrer Mrs. Anna Lampkin, de Los Angeles. Séjourner au Japon pour être aux côtés de son fils, proclamé par la presse « le second violoniste d'Amérique », Mrs. Lampkin donne un bel exemple d'amour maternel en sacrifiant ses propres intérêts de femme et son activité de féministe à la réussite de son fils. Le tendre attachement de l'artiste pour sa mère et leur union touchante est un spectacle rare de nos jours.

Mrs. Lampkin veut bien m'accorder sur les femmes américaines, les plus émancipées de l'univers, un entretien qui présente un flagrant contraste avec l'atmosphère ambiante : autour de nous, de gracieuses Japonaises en kimono et sandales, modestes, obéissantes et simples, glissent silencieusement sur les tapis de haute laine.

— La Californie — m'explique Mrs. Lampkin — fut le premier Etat américain qui accorda aux femmes le droit de voter. C'était aux environs de 1914. Nous avions fait une intense propagande et



Glané dans la presse...

« Croisade féministe »

Nos lecteurs trouveront ici les quelques extraits que nous signalons plus haut à leur attention, des lettres adressées par Mme Hélène Gosset, envoyée spéciale de l'Œuvre, à son journal, sur la propagande suffragiste inaugurée la semaine dernière dans la province française :

Dès l'arrivée à Châtellerauld, on se sent pénétré par la douce quiétude provinciale.

Au-dessus des maisons coiffées d'ardoise, le doux ciel du Poitou tend son voile de grisaille. Dans ce recueillement de l'après-midi, que les bruits troublent rarement, le roulement des tambours de ville a, aujourd'hui, retenti, annonçant pour le soir même une grande réunion féministe à laquelle tous les habitants sont conviés.

Voici une heure à peine que les suffragettes parisiennes sont arrivées, commençant la croisade annoncée à nos lecteurs. Bientôt le flot s'en répand à travers la ville.

Autour d'elles, des Châtellerauldaises s'empres- sent : institutrices, professeurs, postières, etc. J'avais hâte de les interroger.

— Que voulez-vous ? Que souhaitez-vous ?
— Je suis modeste... Moi, coiffeuse... parfumeuse... Je paie mes impôts. Pourquoi n'ai-je pas le droit de les voter ?

— Moi, je suis veuve de guerre. J'ai élevé trois fils. Après avoir rempli un double rôle vis-à-vis d'eux ; dès leur majorité ils ont des droits qui me sont implacablement refusés. Pourquoi ?

— Voulez-vous voter, madame ? demandent les suffragistes à chacune des ouvrières qui sortent de la manufacture d'armes.

— Mais, bien sûr, pourquoi pas ?

— Voulez-vous avoir la libre disposition de vos enfants et de vos biens, pouvoir disposer de vos petits au mieux de vos intérêts, ainsi que de l'argent que vous avez gagné ou hérité ?

— Ah ! cela, oui, par exemple, j'y tiens. Je suis la mère, n'est-ce pas, je suis la travailleuse qui collabore à la fortune de la maison !

Les mains se tendent, avides, vers les papiers multicolores, amplement distribués. Des jeunes gens aux figures décolorées s'approchent :

— Et à nous, mesdames, voulez-vous aussi donner des tracts ?

— Mais, certainement, la bonne parole est pour tout le monde !

Un peu de bousculade à l'entrée. Tous les éléments de la population se coudoient. La jeunesse arrive : gars du Poitou, solidement charpentés, en pardessus et casquette ouvrière ; fillettes rieuses, un peu intimidées tout de même par une telle assemblée. On distribue des tracts, des insignes, des bulletins. Et voilà qu'un bonhomme place, chacun aperçoit l'urne, toute neuve, brillante, engageant symbole, où les assistants, avant le départ,

glisseront leur acquiescement au referendum de la Femme nouvelle.

Salle comble. Plusieurs centaines d'auditeurs. Dans un grand silence attentif, les oratrices parlent, expliquent, commentent le féminisme bien compris. Et des applaudissements, des murmures d'approbation ponctuent les phrases qui frappent davantage un public tout animé de courtoise sympathie.

... Et c'est ainsi qu'un referendum de 250 votants donne un total de 245 partisans du vote féminin, à l'issue de la réunion de Châtellerauld.



Que lisons-nous ?

XVI^{me} liste de livres pour celles de nos lectrices qui aiment lire, mais ne savent pas quels livres choisir.

E.-A. REINHARDT : *L'impératrice Joséphine* (traduit de l'allemand), 20 f. fr.

SINGLARD LEWIS : *Le chef-d'œuvre*, 15 f. fr.

MARCELLE VIOUX : *Le Vert-Galant*, vie héroïque et amoureuse de Henri IV, 15 f. fr.

POUCHKINE : *Récits*. Collection « Les Classiques russes », 15 f. fr.

CHARLES DICKENS : *Le grillon du foyer*, suivi du *Cantique de Noël*. Coll. Nelson. Relié 7 f. fr.

GEORGES DUHAMEL : *Les plaisirs et les jeux*. Avec bois originaux. Coll. « Le Livre moderne illustré », 3,50 f. fr.

VIOLETTE TREFUSIS : *Broderie anglaise*, roman, 12 f. fr.

ROBERT DE TRAZ : *Le pouvoir des fables*, roman, 15 f. fr.

ROSEMONDE GÉRARD : *Edmond Rosland*, Fasquelle, éd.

ANDRÉ GAYOT : *François Guizot et Mme Laure de Gasparin*. Grasset, éd., 45 f. fr.

PRINCESSE BIBESCO : *Egalité*, roman. Coll. : « Pour mon plaisir », Grasset, éd., 15 f. fr.

ELISABETH HUGUENIN : *Les tribunaux pour enfants*. Edit. Delachaux et Niestlé, 20 f. fr.

MARIE SCHEKIVITCH : *Souvenirs d'un temps disparu*. Coll. « Choses vues », orné de 13 gravures. Plon, éd., 15 f. fr. (Souvenirs sur Anatole France, M^{me} de Noailles, Sarah Bernhardt, etc.).

LOUISA-M. ALCOTT : *Petites Américaines* (Little Women). Traduit de l'anglais par M^{me} Tissier de Mallerai. Hachette, in-16, 12 f. fr.

LA FURTEUSE.

Les hommes estiment les femmes d'après celle qu'ils connaissent le mieux : la leur.

J. STUART MILL.